

Diversifiez votre patrimoine en Europe Centrale

Optez pour des marchés immobiliers en pleine croissance

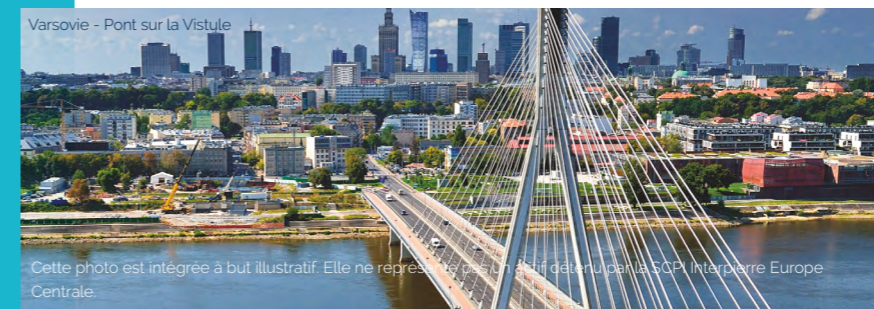
Cet investissement comporte un risque de perte en capital.
La durée de placement recommandée est de 10 ans minimum.



Optez pour l'Europe Centrale pour diversifier votre épargne immobilière

La SCPI Interpierre Europe Centrale vous permet, en contrepartie d'un risque de perte en capital et de liquidité et d'une durée de placement recommandée de 10 ans minimum, d'investir sur le marché immobilier des bureaux et de la logistique en Pologne, République tchèque et Hongrie.

- Vous investissez indirectement sur des marchés bénéficiant d'une économie solide avec des niveaux de croissance actuellement supérieurs à la moyenne européenne.
- Vous accompagnez les besoins immobiliers des entreprises à dimension internationale qui s'y installent.
- Vous privilégiez un investissement sur des secteurs immobiliers en expansion : bureaux et locaux d'activité pour accompagner les flux logistiques de pays fortement exportateurs.
- Vous bénéficiez d'un cadre fiscal avantageux s'agissant de revenus fonciers de source étrangère.



Pologne
Varsovie, Cracovie, Wrocław,
République tchèque
Prague
Hongrie
Budapest
(liste non-exhaustive)



Bureaux
Logistique

PAREF Gestion

depuis 30 ans à vos côtés

PAREF Gestion s'appuie sur une filiale de son groupe, PAREF Investment Management, notamment pour la recherche d'investissements. Pour chaque opportunité d'investissement, PAREF Gestion réalise une analyse approfondie, calibrant les risques et les atouts de chacune d'entre elles, afin de toujours maximiser la qualité patrimoniale et le rendement attendu par les investisseurs.

PAREF Gestion s'appuie également sur BNP Paribas Real Estate Poland pour la gestion des biens immobiliers. Experts de l'immobilier, ils ont une connaissance approfondie des problématiques et des spécificités du secteur et de la zone géographique.

Caractéristiques principales au 3 septembre 2020

Société Civile de Placement Immobilier à capital variable

Prix de souscription

250 euros dont 10% HT (25€) soit 12% TTC (au taux de TVA actuellement en vigueur, soit 30€) de commission de souscription¹

Prix de retrait

225 euros

Minimum de souscription

10 parts pour tout nouvel associé

Date d'entrée en jouissance

1^{er} jour du 6^{ème} mois suivant la réception intégrale des fonds par la société

Durée de placement recommandée

10 ans minimum

Fréquence de distribution de revenu potentiel

Trimestrielle

Commission de gestion annuelle²

11 % HT (13,2 % TTC) du montant des produits locatifs, des produits accessoires hors taxes encaissés par la société et des produits financiers nets

Capital maximum statutaire

50 000 000 €

Siège social de la SCPI

153, bd Haussmann - 75008 Paris
880 615 463 RCS Paris

La Note d'information de la SCPI Interpierre Europe Centrale a reçu le visa SCPI n°20-10 en date du 2 juin 2020 délivré par l'AMF.

L'ensemble des frais supportés par la SCPI est indiqué dans la Note d'information.

¹ - L'Associé supporte une commission de souscription lors de l'achat de ses parts. Celle-ci rémunère (i) les frais de collecte, notamment la préparation et la réalisation des augmentations de capital, le placement des parts de la SCPI lié à l'activité d'entremise des commercialisateurs (ii) ainsi que les frais d'étude liés à chaque investissement

² - La SCPI supporte une commission de gestion annuelle. Celle-ci est déduite des loyers perçus avant le versement des revenus trimestriels potentiels. Elle rémunère la société de gestion pour la gestion des biens sociaux, l'administration de la SCPI, la gestion de la trésorerie et la répartition des bénéfices.

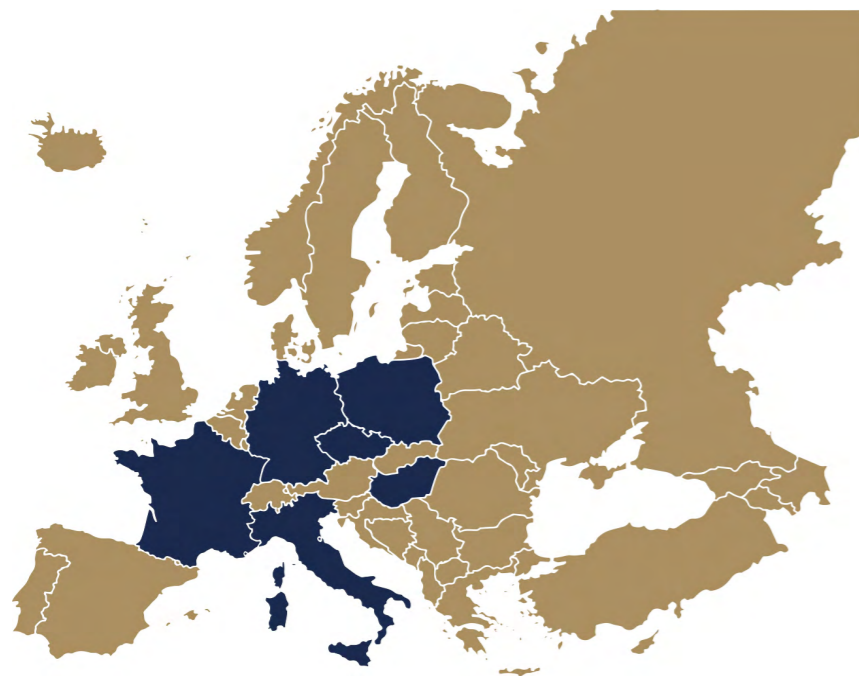


La passion de l'immobilier au service de votre épargne

PAREF Gestion, c'est une équipe d'experts pluridisciplinaires, spécialisée et animée par l'investissement et la gestion de patrimoine immobilier depuis près de 30 ans.

Société de gestion agréée par l'Autorité des Marchés Financiers, filiale à 100% de la Foncière cotée PAREF, le savoir-faire de PAREF Gestion lui permet d'intervenir sur l'ensemble de la chaîne de création de valeur immobilière : création et structuration de Fonds immobiliers (SCPI, OPPCI, Club Deal, Fonds dédiés, ...), investissements, gestion d'actifs.

Bénéficiant d'une expertise immobilière plurisectorielle (bureaux, commerces, activité, logistique, résidentiel, loisirs et tourisme), notre gamme de SCPI spécialisées, selon des typologies d'actifs ou des zones géographiques ciblées, offre l'opportunité de proposer une allocation immobilière diversifiée.




1,8 Mds €
Actifs sous gestion


+ de 20 000
Associés


+ de 1 900 lots

Source : PAREF Gestion au 31/06/2020

Épargner avec la SCPI

Comment ça marche ?



* Les revenus potentiels sont soumis à la décision de l'assemblée générale des associés.

** agréée par l'AMF pour gérer des SCPI

- Une société civile de placement immobilier est un support d'épargne réglementé ayant pour objectif exclusif l'acquisition et la gestion d'un patrimoine immobilier locatif. Il s'agit d'un placement à long terme. La durée de placement recommandée est de 10 ans minimum.
- L'acquisition des parts de SCPI permet de se constituer un patrimoine immobilier mutualisé. L'investissement dans des parts de SCPI comporte notamment un risque de perte en capital et de liquidité.
- Le ticket d'entrée est plus faible qu'un investissement immobilier direct et la totalité de la gestion est déléguée à une société de gestion. En contrepartie, la SCPI verse à la société de gestion une commission de gestion annuelle. S'agissant d'Interpierre Europe Centrale, cette commission de gestion s'élève à 11 % HT (13,2 % TTC) du montant des produits locatifs HT encaissés directement ou indirectement et des produits financiers nets encaissés.

Ce document est un support d'information promotionnel qui ne constitue ni une offre ni une sollicitation, ni le fondement d'un contrat d'achat ou de vente pour un investissement. Toutes les images présentées dans ce document sont fournies à titre d'information seulement. En raison de sa simplification, ce document est partiel et les informations qu'il contient peuvent donc se révéler subjectives. PAREF Gestion ne garantit ni l'exactitude ni l'exhaustivité des informations, lesquelles pourront être modifiées sans préavis. En outre, PAREF Gestion décline toute responsabilité relative à une décision prise sur la base de ce document.

Certaines déclarations et analyses contenues dans ce document et quelques exemples fournis sont basés sur, ou dérivés de, la performance hypothétique de modèles développés par PAREF Gestion. Ces évaluations peuvent différer des évaluations effectuées par d'autres parties pour des types de placements semblables. PAREF Gestion décline toute responsabilité quant à l'exactitude des modèles ou des estimations utilisés dans l'analyse. Toutes les informations, analyses et conclusions ci-après présentent les connaissances actuelles et l'estimation du marché de PAREF Gestion au moment de sa production. Ce document ne tient pas compte des objectifs, de la situation financière ou des besoins du destinataire. Il ne doit être considéré ni comme un conseil en investissement, un conseil fiscal, comptable, réglementaire, juridique ou autre, ni comme le fondement d'une volonté de transiger.

Tout investissement en parts de SCPI comporte notamment des risques de perte en capital et de liquidité. La rentabilité n'est pas garantie.

Les informations fournies sur les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures : les performances ne sont pas constantes dans le temps et la valeur des investissements peut fluctuer à la hausse comme à la baisse.

L'ensemble des risques associés à l'investissement dans des parts de SCPI est décrit dans le document d'informations clés et la note d'information de la SCPI, dont tout investisseur doit prendre connaissance préalablement à son investissement. Tous les documents réglementaires de souscription doivent être remis préalablement à la souscription et sont disponibles gratuitement sur le site www.paref-gestion.com.

2020 PAREF Gestion – Tous droits réservés



153 bd Haussmann
75008 Paris



01 86 90 41 10



associes@paref.com